

à commettre le crime ; sa découverte soulève directement contre vous la présomption d'assassinat suivi de vol.

—C'est indigne, encore une fois et, comme le disait ma fille, il faut ne pas me connaître. Est-ce qu'il n'y a pas de moyen de vous prouver que je suis un honnête homme, incapable même de mentir ?

—Si le moyen existe.

—Quel est-il ? Est-il à ma portée ?

—Certes !

—Quel qu'il soit, dès lors, j'en userai. Indiquez-le moi.

—Vous prétendez que Bourreille avait refusé, les premières fois, de vous prêter de l'argent, puis finalement, hier, il vous a remis les six mille francs dont vous aviez besoin.

—C'est la pure vérité.

—Prouvez-le.

—Comment ? Je n'ai que ma parole.

—Il est inadmissible que Bourreille, après de nombreuses sollicitations de votre part, vous ait remis pareille somme, directement, sans témoins, sans exiger au moins de vous un reçu. Ce reçu, c'était sa sécurité, son recours contre vous ou vos héritiers, en cas de mort. Lui avez-vous signé un reçu ?

Doriat baissa la tête. Il était très pâle. Il comprenait qu'en effet sa situation devenait critique et que le hasard avait réuni contre lui des indices très graves. Un moment le pauvre homme était faible, un moment, il perdit la tête, déconcerté, épouvanté par l'inextricable série de questions dans le réseau desquelles il s'agitait sans pouvoir en sortir, il perdit la tête, et comme la vérité ne lui avait pas réussi jusque-là, il tenta de se s'échapper par un mensonge. Et il murmure d'une voix saccadée par la peur, par l'émotion, pendant que ses gros doigts de travailleur tremblent beaucoup et que des larmes emplissent ses bons yeux.

—Mais oui, un reçu ; c'était tout naturel.

—Ah ! vous avez signé à Bourreille une reconnaissance des 6,000 francs qu'il vous prêtait ?

M. de Moraines respire, soulagé, sourit avec bonté.

—Tant mieux, j'en suis vraiment heureux, dit-il. Vous avez une honnête figure et il m'eût été si pénible de m'être trompé sur votre compte et de rencontrer un assassin là où je croyais trouver un brave homme ! Pourquoi diable aussi ne le disiez-vous pas ?

—C'est que, je... ne savais pas ! dit l'infortuné dont la sueur mouille le front et qui, pourtant, commence à entrevoir le salut, ce salut qu'il doit à un mensonge.

Mais l'espérance est courte. Bientôt reprennent ses angoisses. Le juge demande :

—Comment était libellé ce reçu ?

Il cherche : il faut qu'il invente. Puisqu'il a entrepris de mentir, il faut qu'il soutienne son mensonge. Il est troublé : il ne sait quoi répondre.

—Vous ne vous rappelez pas ! fit M. de Moraines.

—J'ai si peu de mémoire.

—Tâchez de vous souvenir.

Et Doriat le front baissé, les yeux mi-clos murmure :

—C'était un reçu semblable à tous les autres. Il portait :

“ Je soussigné, Michel Doriat, reconnais devoir à Bourreille la somme de six mille francs, à moi prêtés par lui de la main à la main, ce jourd'hui 5 mai 1870.”

—Et c'était tout ?

—Oui, monsieur, absolument tout, fait Doriat.

Il attend. Que va demander le juge ? Va-t-on le renvoyer ?

—Où Bourreille a-t-il placé ce reçu ?

—Je l'ignore.

—Il a dû le mettre, devant vous, dans un tiroir quelconque ?

—Il l'avait encore à la main lorsque je suis parti.

M. de Moraines se tourne vers Gauthier, dans l'autre chambre, et élevant un peu la voix :

—Savez-vous où votre père rangeait ses papiers d'affaires ?

—Dans la commode de la chambre à coucher.

—Nous avons fouillé tous les tiroirs et nous n'avons rien vu.

—Vous aurez mal cherché, fit Doriat d'une voix sourde.

—Après tous, c'est possible.

Et M. de Moraines fit un signe au commissaire de police. Celui-ci disparut dans la chambre à coucher. Il y resta un quart d'heure cherchant, furetant à la lueur de la lampe. Dans le silence de la ferme on n'entendait que des froissements des papiers qui passait entre ses mains. Montmayeur était inquiet. Il ne soupçonnait point les angoisses de Doriat ; il ne pouvait deviner que par timidité, disons le mot par lâcheté, le pauvre diable avait eu recours à un mensonge ; il croyait donc qu'il avait dit la vérité et que le reçu existait.

—Ce reçu, murmurait-il, changerait complètement l'affaire. Cela mettrait Doriat hors de cause.

Le commissaire de police reparut.

—Je n'ai rien trouvé, dit-il sûrement, il n'y a rien.

—C'est impossible, bégaya Doriat.

—C'est comme cela ; cherchez vous-même !

—Alors, Bourreille l'aura jeté, égaré, brûlé !

—Oh ! oh ! et pourquoi, s'il vous plaît ?

—Je ne sais pas, moi, je ne sais pas, mais pour sûr que...

Sa gorge étranglée par la honte, par la peur, ne laissa plus passer les paroles. Il tomba sur une chaise et se mit à pleurer. M. de Moraines ne le quitta pas des yeux. Il dit :

—Doriat, avouez que ce reçu n'existe pas et n'a jamais existé.

Les pleurs de Doriat redoublèrent. Puis, tout à coup, il frappa un grand coup de poing sur la table où écrivait le juge. L'encrier et le papiers sautèrent.

—Eh bien, oui, c'est trop bête, après tout, je vais tout vous dire, j'ai menti et je n'aurais pas dû, là, je n'aurais pas dû.

—Vous avouez !

—Oui, là, j'avoue !

—Vous avouez avoir assassiné Bourreille et avoir volé ces six mille francs que vous prétendiez tenir d'un prêt ?

—Moi, j'avoue cela ! cria Doriat hors de lui. Mais, non d'un tonnerre, vous êtes donc fou !

—Alors qu'avouez-vous ?

—Que j'ai menti en disant que Bourreille m'avait demandé un reçu ; non, il ne m'a rien demandé, voilà la vérité, j'ai voulu, moi, lui signer une reconnaissance, il n'y a pas consenti. Il m'a dit : “ J'ai confiance en toi. J'ai été dur pour toi, ces temps derniers, en te refusant. C'est bien le moins que je me fasse pardonner. ” Il n'a jamais voulu, je le jure

—Pourquoi mentiez-vous, tout à l'heure ?

—Pourquoi ? pourquoi ? Est-ce que je sais, moi ! J'ai eu tort. Voilà ce qu'il y a de sûr !

—Répondez, pourquoi mentiez-vous ?

—Parce que vous me posez un tas de questions auxquelles je ne peux pas répondre. Parce que j'ai eu peur d'être accusé de ce vol, de ce crime, moi, moi un honnête homme, alors j'ai cru qu'un mensonge me dégagerait. C'était une porte de sortie que vous me teniez vous-même ouverte. J'ai essayé de sortir. Oui, j'ai eu tort de penser cela et d'avoir recours à un mensonge ; mais je ne suis pas coupable, tout le monde vous le dira.

M. de Moraines répliqua gravement.

—Michel Doriat, vous allez me suivre à Versailles.

—Impossible, monsieur le juge, ma femme m'attend.

—Je vous mes en état d'arrestation.

—Moi ? moi ? Ah mon pauvre bon Dieu !

Terrifié, la bouche béante, les yeux largement ouverts comme ceux d'un fou en plein accès, Doriat regardait M. de Moraines.

M. de Moraines, debout, rangeait ses papiers. Le commissaire de police donna des ordres aux gendarmes, qui s'étaient tenus constamment sur le seuil. Ils passèrent les menottes aux mains de Doriat. Il se laissait faire, oubliant même de résister.

—En route !

Et devant les groupes de paysans effarés qui le reconnaissent malgré l'obscurité de la nuit, et

qui chuchotent ; il traverse, entre les gendarmes, la cour de la ferme et gagna la route de Saint-Cloud. Il marche la tête basse, les oreilles bourdonnantes, sans pensée ; il ne voit pas clair et il trébuché, contre toutes les pierres du chemin. A la ferme, le magistrat, ses papiers en ordre, est prêt à partir. Montmayeur s'approche de lui :

—Veux-tu dîner chez moi ?

—Merci. Il faut que je vois le procureur impérial dès ce soir.

Il va sortir. On l'arrête. Il se retourne. C'est Gauthier. C'est Lucienne. Tous les deux sont tremblants. Et Lucienne, les mains jointes, pouvant à peine parler :

—Monsieur, ce n'est pas possible, vous ne croyez pas mon père capable d'avoir commis un pareil crime ?

—Monsieur dit Gauthier, je me porte garant de sa probité.

Le magistrat ne répond pas. Il a seulement un geste de compassion pour les jeunes gens. Mais il le retiennent toujours ; ils insistent. Alors, il dit :

—J'ai fait mon devoir. A Doriat de se disculper !

—Mais c'est infâme.

—Je n'y puis rien.

Et il s'éloigne, rapidement, pendant que Lucienne tombe dans les bras de Gauthier, évanouie. Dans la vaste cuisine de la ferme, il n'y a plus qu'eux deux, et Montmayeur dans le fond, Montmayeur qui n'ose s'éloigner, parce qu'il frémit à la pensée qu'il laisse derrière lui l'inscription vengeresse de Bourreille.

—Monsieur, dit-il à Gauthier, avez-vous besoin de moi ? Vous pouvez disposer de ma personne.

—Merci, monsieur, merci. Jevous sais gré. Je ne demande qu'une chose : rester seul, ici, auprès de mon père.

Rester seul ! Voilà ce que Montmayeur ne voudrait pas ! Cependant Lucienne, ranimée par les soins de Gauthier, reprend connaissance. Elle se soulève. Elle pleure. Son regard, soudain, tombe sur le chimiste et elle a un mouvement instinctif de recul, comme à l'aspect d'un être venimeux. Ce mouvement, Montmayeur l'a compris. Et son cœur s'est tordu dans l'angoisse. Il l'aime tant ?

—Je m'en vais, dit-il, je m'en vais !

Et il s'enfuit. Mais bientôt il ne pense plus à Lucienne. C'est la phrase lugubre qu'il aperçoit là-bas, dans les ténèbres, comme une menace suprême, comme un cri d'accusation et de vengeance ! Comment faire ? Et il a beau chercher, il ne peut rien, rien ! Il est obligé d'attendre, dans l'inaction. Car il ne veut pas quitter la France, non. C'est une partie de vie ou de mort qu'il a jouée. Il gagnera ou perdra. Mais il tiendra tête au danger jusqu'au bout. Il rentre à la fabrique. Son frère frissonne en le voyant pâle et défait. Dans la cheminée de la salle à manger, toujours flambe un grand feu. Le fiévreux présente à la flamme ses longues mains amaigries.

—Qu'es-tu devenu, depuis ce matin ? que se passe-t-il ?

Jean de Montmayeur s'assied. Il éprouve soudain, après tant de mortelles émotions, une fatigue énorme de tous les membres. Il essuie son front. Et c'est après un long, très long silence qu'il répond à Georges, avec un froid sourire :

—J'ai aidé la justice dans son enquête, j'ai essayé avec elle de découvrir le coupable.

Mais il ne dit rien à son frère de ses épouvantes secrètes. Et comme Georges le regarde avec stupeur, il ajoute :

—Nous avons réussi, du reste, et l'assassin est arrêté.

Le malade se lève brusquement.

—Que dis-tu ?

—La vérité. Il paraît que l'assassin de ce pauvre Bourreille est Doriat, l'horticulteur. Qui s'en serait douté ?

—Mais il a fallu des indices, des preuves.

—On en a trouvé, des preuves, et de concluantes, même.

—Ainsi, tu laisses planer des soupçons sur un innocent ?

—Eh ! pardieu, fait Jean avec brutalité, c'est même ce qui pouvait m'arriver de plus heureux ! Et son dur regard qui pèse sur le fiévreux le